



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

.....

Avis n°14-16674 publié le 01/02/2014 - BOAMP n°23C, Annonce n°50

Référence de TED :

non disponible

Liens vers avis initiaux :

Avis de marché : Annonce publiée le 18/10/2013 - [Référence : 13-184166](#) BOAMP n°202B, Annonce n°166

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/14-16674/officiel>

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) *Nom, adresses et point(s) de contact :*

Ville de Vence, B.P. 9, à l'attention de Direction de la Commande Publique, F-06141 Vence Cedex. Tél. : (+33) 4 93 58 41 38. E-mail : commandepublique@ville-vence.fr. Fax : (+33) 4 93 58 41 32.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-vence.fr>.

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur :*

Autre.

I.3) *Activité principale :*

Autre : caisse des Ecoles, 177 avenue Toreille, 06140 Vence.

I.4) *Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :*

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au marché :*

acquisition de denrées alimentaires.

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :*

Fournitures :

achat

Code NUTS , FR823, .

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

II.1.4) *Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :*
acquisition de denrées alimentaires.

II.1.5) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*
15800000.

II.1.6) *Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

II.2) Valeur totale finale du ou des marché(s)

II.2.1) *Valeur totale finale du ou des marché(s) :*

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure

ouverte.

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants :

1. qualité : 40 %.

2. prix : 40 %.

3. modalités d'organisation : 20 %.

IV.2.2) *Enchère électronique :*

Une enchère électronique a été utilisée : non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*
13PMPA869.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*
oui.

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Avis de marché

Numéro de l'avis au JO : 2013/S 204-353020 du 19/10/2013.

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE

Lot n° : 1

Intitulé : Viandes de boucherie et viandes cuites fraîches

V.1) *Date d'attribution du marché :*

V.2) *Informations sur les offres :*

Nombre d'offres reçues : 4

V.3) *Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :*

Boviandes, Boviandes, 245, avenue Pierre Brossolette, 13400 Aubagne.

V.4) *Informations sur le montant du marché :*

Valeur totale finale du marché :

Valeur : 25 315 EUR.

En cas de montant annuel ou mensuel, le nombre d'années : 3.

V.5) Informations sur la sous-traitance :

Lot n° : 2

Intitulé : Viandes de Porc et Charcuterie

V.1) Date d'attribution du marché : 13 janvier 2014

V.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 5

V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

Boviandes, 245, avenue Pierre Brossolette, 13400 Aubagne.

V.4) Informations sur le montant du marché :

Valeur totale finale du marché :

Valeur : 19 595 EUR.

En cas de montant annuel ou mensuel, le nombre d'années : 3.

V.5) Informations sur la sous-traitance :

Lot n° : 3

Intitulé : Volaille - Viande et abats - Lapins et gibiers frais

V.1) Date d'attribution du marché : 13 janvier 2014

V.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 6

V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

Boviandes, 245, avenue Pierre Brossolette, 13400 Aubagne.

V.4) Informations sur le montant du marché :

Valeur totale finale du marché :

Valeur : 26 381 EUR.

En cas de montant annuel ou mensuel, le nombre d'années : 3.

V.5) Informations sur la sous-traitance :

Lot n° : 7

Intitulé : Fruits et légumes 1ère, gammes et Pommes de terre

V.1) *Date d'attribution du marché* : 13 janvier 2014

V.2) *Informations sur les offres* :

Nombre d'offres reçues : 3

V.3) *Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué* :

Dorina Sud, Zone industrielle du Capitou

408 avenue Louis LEPINE, 83600 Fréjus.

V.4) *Informations sur le montant du marché* :

Valeur totale finale du marché :

Valeur : 29 338 EUR.

En cas de montant annuel ou mensuel, le nombre d'années : 3.

V.5) *Informations sur la sous-traitance* :

Lot n° : 8

Intitulé : Beurre, OEuf, Fromages, Produits laitiers et Ovoproduits

V.1) *Date d'attribution du marché* : 13 janvier 2014

V.2) *Informations sur les offres* :

Nombre d'offres reçues : 2

V.3) *Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué* :

Felix Potin, 31, chemin Sainte Marguerite

ZAC Sainte Marguerite, 06130 Grasse.

V.4) *Informations sur le montant du marché* :

Valeur totale finale du marché :

Valeur : 45 539 EUR.

En cas de montant annuel ou mensuel, le nombre d'années : 3.

V.5) *Informations sur la sous-traitance* :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Information sur les fonds de l'Union européenne*

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : non.

VI.2) *Informations complémentaires* :

La Ville de Vence a constitué un groupement de commandes avec la Caisse des Ecoles pour l'achat de

denrées alimentaires sur le fondement de l'article 8-vii du Code des marchés publics. Ce groupement est constitué de 2 membres : la Ville de Vence et la Caisse des Ecoles. Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>.

Remise des plis : Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>. Pour les documents exigés par le Pouvoir Adjudicateur, les formats autorisés en réponse sont : PDF à l'exclusion du BPU et du DDED qui doivent être retournés en format XLS (Excel 97-2003). Si l'opérateur économique souhaite transmettre des documents supplémentaires autres que ceux exigés par le Pouvoir Adjudicateur alors il lui appartient de transmettre ces documents dans des formats réputés " largement disponibles " (ex. : Word 97-2003, Powerpoint 97-2003, rtf, dwg,jpg...). Les documents devant être signés doivent, s'ils sont remis sous forme électronique, être signés à l'aide d'un certificat de signature électronique, dans des conditions conformes à l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique des marchés publics.

une fois signés, les marchés publics et les documents qui s'y rapportent sont considérés comme des documents administratifs soumis au droit d'accès institué par la loi du 17 juillet 1978.

Ce droit de communication, dont bénéficient tant les entreprises non retenues que toute autre personne qui en fait la demande, doit toutefois s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale, protégé par les dispositions du lide l'article 6 de cette loi. Sont notamment visées par cette réserve, les mentions relatives aux moyens techniques et humains, à la certification de système qualité, aux certifications tierces parties ainsi qu'aux certificats de qualification concernant la prestation demandée, ainsi que toute mention concernant le chiffre d'affaires, les coordonnées bancaires et les références autres que celles qui correspondent à des marchés publics. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ces clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution.

le lot n°4 (Surgelés/ glaces)et le lot n°9 (Épicerie - biscuiterie et confiserie)ont été déclarés infructueux. Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30 janvier 2014.

Références de l'avis initial paru au B.O.A.M.P.

Parution n° 202 B, annonce n° 166 du 18 octobre 2013

VI.3) Procédures de recours

VI.3.1) *Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte B.P.4179, F-06539 Nice Tél. : (+33) 4 92 04 13 13 Fax : (+33) 4 93 55 78 31

VI.3.2) *Introduction des recours* :

VI.3.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours* : Tribunal administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte B.P.4179,F-,06539 Nice, tél. : (+33) 4 92 04 13 13, Fax : (+33) 4 93 55 78 31

VI.4) *Date d'envoi du présent avis* : 30 janvier 2014.